

Lyon, le 9 juin 2020

La Directrice des études

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre candidature au concours d'entrée à l'ENSATT Concepteur-Conceptrice Son 2020, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez satisfait à la première épreuve d'admissibilité 1 constituée par le dossier de recherche. Ce travail sera conservé un an à l'ENSATT. Passé ce délai, il sera remis à votre disposition à l'ENSATT.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des dates des épreuves mentionnées ci-dessous. Les épreuves se dérouleront à distance.

Je tiens à vous préciser que cette lettre fait office de CONVOCATION et qu'aucun duplicata ne vous sera envoyé.

Vous devrez obligatoirement :

- présenter l'original de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport en cours de validité le jour des épreuves ainsi que cette convocation. Les candidats qui ne seront pas en mesure de justifier de leur identité ne seront pas autorisés à concourir.

Admissibilité 2 :

Epreuve organisée à distance : un mail explicatif vous sera envoyé quelques jours avant la date des épreuves.

DATE	HORAIRE	DETAIL
07/07/2020	10h00	SON Epreuve 2 : Analyse de texte Durée 1h30
07/07/2020	14h00	SON Epreuve 3 : Physique Durée: 2h00

Pour ces épreuves vous devez disposer :

- **d'une connexion internet**
- **de la possibilité de scanner ou photographier vos copies**
- **d'une calculatrice scientifique, d'une règle et d'un rapporteur avec crayon de papier et gomme**
- **de copies et de feuilles de brouillon**

Les résultats seront affichés à l'ENSATT et/ou sur le site de l'école le 08/07/2020 à l'issue des délibérations.

L'affichage des résultats d'admissibilité 2 (avec mention des horaires de passage) tient lieu de convocation pour la phase suivante.

Admission :

Entretiens, en visio conférence : un mail avec un lien de connexion vous sera envoyé la veille de l'épreuve.

DATE	HORAIRE	DETAIL
09/07/20	A partir de 9h00	SON Epreuve 4 : Entretien Durée : 20 minutes environ

Les résultats seront affichés à l'ENSATT le 09/07/2020 à l'issue des délibérations.

Les résultats d'admission figureront également sur le site Internet de l'école : www.ensatt.fr

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Les décisions du jury sont souveraines. Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidats non admis à l'issue du concours.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Géraldine MERCIER

